

Communiqué, le 21 janvier 2025

Reconnexion de la Saône à la mer Inauguration du chantier



© F. Chenel @ L'Agence Nature

Point d'aboutissement des travaux du projet de territoire Basse Saône 2050, le chantier de la reconnexion de la Saône à la mer, piloté par le Syndicat Mixte des Bassins Versants Saône Vienne Scie, a été inauguré le mardi 21 janvier, en présence de tous les acteurs de cette opération.

Après qu'un tube contenant des dessins d'enfants a été symboliquement coulé dans le béton du futur pont, une table-ronde a permis à toutes les parties prenantes d'exposer leur vision de l'avenir économique et écologique de la vallée.

Les engins de chantier sont en place, la grue est dressée, la base-vie des techniciens de l'entreprise Charier est installée : le chantier est désormais en état d'adopter sa vitesse de croisière.

Objectif : permettre à la Saône de s'écouler librement dans la Manche et, à marée haute, à la mer de pénétrer dans la vallée, pour se rapprocher d'un fonctionnement écologique et hydrographique naturel, et se prémunir ainsi des dégâts causés par les épisodes de submersion marine et d'inondation terrestre, appelés à se multiplier et à s'aggraver en raison du changement climatique.

Il faut pour cela édifier un pont par lequel la route côtière enjambera le fleuve, et reconfigurer le cours de cette dernière en créant de nouveaux méandres et des zones humides remarquables sur les parcelles amont, dont la parcelle libérée par l'ancien camping municipal.

Cette solution fondée sur la nature permet de concilier des enjeux de restauration de la biodiversité, de gestion des risques et de développement du territoire.

La maîtrise d'ouvrage du chantier est assurée par le Syndicat Mixte des Bassins Versants Saône Vienne Scie. Le site sur lequel se déploie le chantier est porté par le Conservatoire du littoral qui l'a acquis auprès de la Commune de Quiberville-sur-Mer, via un portage foncier de l'Établissement public foncier de Normandie. L'Agence de l'eau Seine-Normandie finance 90% de ces travaux qui permettront la restauration de la continuité terre mer et des milieux aquatiques et humides.

Sous réserve des aléas inhérents à ce type de chantier, la fin des travaux est prévue pour le printemps 2026

A propos du Syndicat Mixte des bassins versants Saône Vienne Scie

Le Syndicat Mixte des Bassins Versants Saône Vienne Scie (SMBVSVS) a pour missions statutaires la Gestion des milieux aquatiques et prévention des inondations (GEMAPI), intégrant l'ensemble des missions de gestion du grand cycle de l'eau.

A propos du projet de territoire Basse Saône 2050

Réunissant plusieurs acteurs publics locaux (communes de Longueil, Quiberville-sur-Mer et Sainte-Marguerite-sur-Mer, communauté de communes Terroir de Caux, SMBVSVS) et coordonné par le Conservatoire du littoral, ce projet a pour objectif de créer les opportunités et le cadre d'un développement économique durable. Il intègre trois volets : appréhender le risque inondation en favorisant l'écoulement de la Saône à la mer tout en répondant au risque submersion marine ; prendre en compte l'ensemble des usages socio-économiques de la basse vallée (riverains, usagers, agriculteurs, pêcheurs, chasseurs, touristes, ...) ; préserver et restaurer la biodiversité et la qualité des eaux (zones humides, continuité écologique, paysage, eaux de baignade, etc.).



Contact :

Christelle Fessard

accueil@sbsvs.com - 07 71 65 25 42